



**PRÉFET  
DE LA MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale des territoires**

Châlons-en-Champagne, le **02 FEV. 2022**

**RECEPISSE DE DECLARATION**

**Le Préfet de la Marne  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**INSTALLATIONS CLASSEES**

**N° DA : 2022-02**

VU le Code de l'environnement ;  
VU le donné-acte délivré à Monsieur Eric DROUET le 1<sup>er</sup> décembre 2006 en vue de modifier son élevage de vache laitières sur la commune de Le Chemin ;  
VU les informations datant de 2017 concernant la modification de l'élevage ;  
VU les informations complémentaires du 17 janvier 2022 ;  
VU le rapport de l'inspection environnementale de la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Marne (DDETSP) du 25 janvier 2022 validant les modifications apportées et jugeant que les modifications ne sont pas substantielles.

Madame la Directrice départementale des territoires de la Marne

**DELIVRE RECEPISSE**

à Monsieur Eric DROUET  
Route des Charmontois  
51800 LE CHEMIN

- de sa demande de modifications de l'activité de ses installations évoluant d'un élevage de vaches laitières à un élevage de bovins d'engraissement.

Les effectifs de l'exploitation diminuent : le nombre d'animaux élevés évolue de 70 vaches laitières et environ 75 élèves (les jeunes n'étant pas comptabilisés dans la rubrique 2101-2 de la nomenclature des ICPE) à 70 bovins engraisés.

La modification n'est pas de nature à entraîner des dangers et des inconvénients par rapport aux intérêts mentionnés aux articles L. 211-1 et L. 511-1 du Code de l'environnement. La modification n'est donc pas substantielle.

Le présent acte sera remis au pétitionnaire et Monsieur le Maire de Le Chemin en recevra une copie en vue de le communiquer sur place à tout requérant.

**Pour le Préfet et par délégation,  
La Directrice départementale des territoires .**

  
**Catherine ROGY**

\\10.51.8.41\dossiers\SEEPRI\icpe\ID\_elevage\dossiers\_declaration\_elevage\le\_chemin\_drouet